

N/Réf : 148/SECOFIC/RA/KT/DG/2015

V/Réf :

Kinshasa, le 27 août 2015

Au Monsieur Mack DUMBA Jérémy

Coordonnateur National d'ITIE-RDC

29/31, Avenue Roi Baudouin

Immeuble William's Residence

1<sup>er</sup> Etage, APPART. E1A, E1B

Kinshasa-Gombe.-

Monsieur le Coordonnateur National,

Concerne : Rapport d'audit indépendant sur les états financiers de l'ITIE/RDC pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2014.

En notre qualité d'Auditeur Externe Indépendant et conformément au contrat des services de consultation n° 06/08/ST2 015 signé en date du 05 août 2015 entre le Secrétariat Technique de l'ITIE et la Société d'Expertise Comptable, Fiscale et Conseils, « SECOFIC Sarl » en sigle, nous avons l'honneur de vous transmettre notre rapport.

Ce rapport, dont le contenu a été discuté avec vos différents services sollicités par nos travaux, contient deux volets :

- notre opinion sur les états financiers de l'ITIE/RDC ;
- notre indication de certaines mentions complémentaires.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir au sujet de ce rapport.

En espérant que ce rapport réponde à vos attentes, nous vous prions de croire, Monsieur le Coordonnateur National, à l'expression de notre considération distinguée.

**André MULUMBA KOLOMONI**

Réviseur – comptable  
1222, avenue Tombalbaye.

Kinshasa/Gombe.-



## Rapport de l'auditeur indépendant au :

Monsieur le Coordonnateur National,

En exécution du mandat d'Auditeur Externe nous conféré par le contrat des services de consultance n° 06/08/ST2 015 signé en date du 05 août 2015 entre le Secrétariat Technique de l'ITIE et la SECOFIC SARL, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les comptes annuels de l'**Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives « I.T.I.E-RDC »** pour l'exercice clos au 31 décembre 2014. Le présent rapport inclut notre opinion sur les états financiers ainsi que toute autre mention complémentaire jugée significative pour l'exercice clos à cette même date.

### A. Attestation sans réserve des états financiers

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives « I.T.I.E-RDC » pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, établis sur la base des normes comptables applicables en République Démocratique du Congo « RDC », dont le total du bilan s'élève à **USD 545.263,24** et dont le Tableau de Formation du Résultat se solde par une perte d'**USD 276.480,97**.

#### 1. Responsabilité de la Coordination Nationale pour l'établissement et la présentation des comptes états financiers

La Coordination Nationale est responsable de la préparation et de la présentation des présents états financiers conformément au système comptable congolais. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place, le suivi d'un contrôle interne ainsi que le choix et l'application des règles d'évaluation appropriées permettant l'établissement et la présentation des états financiers donnant l'image fidèle de la société et ne contenant pas d'inexactitudes significatives liées à un acte de fraude ou à une erreur.

#### 2. Responsabilité de l'Auditeur Externe

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur base de nos travaux, une opinion sur les états financiers présentés. Nos travaux d'audit ont été effectués conformément aux normes internationales de révision de l'IFAC et en application des normes comptables édictées par l'Acte Uniforme portant Organisation et Harmonisation des Comptabilités des Entreprises sises dans Etats-Parties au Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique. Ces normes de révision requièrent que la révision comptable soit planifiée et réalisée en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes qui sont présentés ne comportent pas d'anomalies significatives et reflètent une image fidèle de l'I.T.I.E-RDC.

La révision des comptes comporte l'application des procédures comptables permettant d'obtenir une attestation de contrôle des comptes sur les montants et sur les divulgations de renseignements figurant dans les états financiers. Les procédures retenues se fondent sur notre jugement et prennent en compte une évaluation des risques d'erreurs substantielles découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire. Lors de l'évaluation des risques, nous avons revu les mécanismes de vérification interne des comptes indispensables pour l'élaboration de l'ensemble des états financiers et leur présentation objective aux fins de conception des procédures de vérification des comptes en conformité avec les circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer notre avis sur l'efficacité des mécanismes de vérification interne des comptes l'I.T.I.E-RDC. La révision des comptes comporte également l'évaluation de l'opportunité des méthodes de comptabilité adoptées et du bien-fondé des estimations comptables des Administrateurs, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous avons la certitude que les éléments concrets que nous avons obtenus sont suffisants et absolument fiables pour fonder notre opinion sur les états financiers vérifiés.

### 3. Conclusion

**A notre avis**, les états financiers, ci-joints, de l'Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives « I.T.I.E-RDC » en sigle, clos le 31 décembre 2014, sont réguliers et sincères. Ils donnent, dans tous leurs aspects significatifs, l'image fidèle de la situation financière et patrimoniale de l'I.T.I.E-RDC ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice comptable clos à cette date, conformément à l'Acte Uniforme portant Organisation et Harmonisation des Comptabilités des Entreprises sises dans Etats-Parties au Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique.

### B. Mentions (et informations) complémentaires

Comme indiqué précédemment, l'établissement et le contenu des états financiers, ainsi que le respect par l'I.T.I.E-RDC des dispositions légales et statutaires, relèvent de la responsabilité de sa Coordination Nationale.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions (et informations) complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion exprimée au point 5 ci-dessus :

- Le rapport annuel ITIE RDC traite des informations requises par les dispositions légales pertinentes et concorde avec les états financiers. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ITIE-RDC est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

- Comme indiqué à leur note 3, les états financiers de l'ITIE/RDC au 31 décembre 2014 soumis à notre examen ont été établis conformément à l'Acte Uniforme portant Organisation et Harmonisation des Comptabilités des Entreprises sises dans Etats-Parties au Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique qui est entré en vigueur en République démocratique du Congo depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour les comptes individuels. Ce changement de référentiel comptable du Plan Comptable Congolais (PCGC) au système comptable de l'OHADA n'a eu aucun effet sur le montant des capitaux propres
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité de l'ITIE-RDC est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en RDC.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation aussi bien des textes légaux constitutifs de l'ITIE-RDC que des dispositions légales et réglementaires pertinentes.

Le présent rapport est destiné exclusivement à l'information et à l'utilisation de l'IIE-RDC et de ses différents partenaires.

Kinshasa, le 27 août 2015.

**André MULUMBA KOLOMONI**

Réviseur – comptable  
1222, avenue Tombalbaye.

Kinshasa/Gombe.-





## **ETATS FINANCIERS**

**EXERCICE COMPTABLE 2014**

***Mars 2015***

## **Sommaire**

1. INTRODUCTION
2. PRESENTATION DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
3. BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET RESUME DES PRINCIPALES REGLES COMPTABLES
4. BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 COMPARE A L'EXERCICE 2013
5. NOTES AUX COMPTES
6. ANNEXES

## 1. INTRODUCTION

Les présents états financiers , établis par l'Initiative pour la Transparence dans la Gestion des Industries Extractives « **ITIE** », répondent aux prescrits du titre 4 article 18 sur le patrimoine et les ressources du décret n° 09/28 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du comité national de l'initiative pour la transparence dans la gestion des industries extractives en République Démocratique du Congo, « **CN-ITIE/RDC** » en sigle, notamment en ce qui concerne la tenue des comptes du comité national et l'établissement par la Coordination , du bilan et du compte de résultat à la fin de chaque exercice budgétaire et comptable.

Ces états financiers sont la résultante de l'enregistrement, selon les règles de la comptabilité générale en vigueur en République Démocratique du Congo (Système Comptable OHADA), des opérations financières réalisées par l'I.T.I.E. au cours de l'année 2014 et de son patrimoine.

Le présent document est structuré de la manière suivante :

1. Introduction,
2. Présentation de l'I.T.I.E.,
3. Base de présentation des états financiers et résumé des principales règles comptables,
4. Etats financiers aux 31 décembre 2014,
5. Notes aux comptes.

## 2. PRESENTATION DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

### 2.1. OBJET DE L'I.T.I.E.

Créé par Décret du Premier Ministre n° 09/28 du 16 juillet 2009, l'initiative pour la transparence dans la gestion des industries extractives « **I.T.I.E.** » est une structure publique à caractère technique dotée d'une autonomie administrative et financière et placée sous la tutelle du Ministère du Plan.

### 2.2. MISSIONS DE L'I.T.I.E.

L'I.T.I.E. a pour missions :

- a) de collecter les statistiques sur la production, la commercialisation et les paiements faits par les industries extractives, conformément aux contrats miniers, pétroliers, gaziers et forestiers conclus avec l'Etat ;
- b) de publier les paiements effectués par les industries extractives et les recettes perçues par les services spécialisés de l'Etat pour informer le public de manière accessible, complète et compréhensible ;
- c) de faire procéder, par un administrateur, à la conciliation des données sur les paiements faits par les industries extractives et les revenus perçus, de ces derniers, par l'Etat.

Dans la réalisation de son objet, l'I.T.I.E. peut recevoir le concours des institutions publiques, des industries extractives publiques et privées, de la société civile, des organisations multinationales, des organisations financières, des investisseurs et des organisations non gouvernementales.

### **2.3. ORGANES DE L'I.T.I.E.**

L'I.T.I.E. comprend trois organes ci-après :

- Le Comité National ;
- Le Comité Exécutif ;
- Le Secrétariat Technique.

Le Comité National a pour mission de mettre en œuvre les principes et critères de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives en République Démocratique du Congo dans la réalisation des missions qui lui sont dévolues par le Gouvernement Central.

Le Comité Exécutif est l'organe d'orientation, de supervision, de décision, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des principes et critères de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo.

A ce titre, il a notamment pour tâches de (d') :

- approuver le plan d'actions, le budget et les rapports du Comité National ;
- assurer le respect des principes et critères de l'I.T.I.E. et leur mise en œuvre sur l'ensemble du territoire national ;
- décider des paramètres et des modalités de conciliation des données, de la forme et du contenu des formulaires de récolte des données ainsi que du choix et du mandat de l'Administrateur indépendant responsable du rapprochement de ces données ;
- choisir le validateur et déterminer ses termes de référence conformément au guide de validation de l'I.T.I.E. ;
- approuver le recrutement des agents du Secrétariat Technique ;
- superviser les activités du Secrétariat Technique ;
- approuver tout Règlement Intérieur portant modalités de fonctionnement du Comité Exécutif.

Le Secrétariat Technique est l'organe exécutif et technique du Comité National.

A ce titre, il est chargé notamment de :

- préparer et exécuter le plan d'actions ainsi que le budget de mise en œuvre des principes et critères de l'I.T.I.E. dûment approuvés par le Comité Exécutif ;
- préparer l'ordre du jour, rédiger les comptes rendus, exécuter les décisions et résolutions des réunions du Comité Exécutif ;
- apprêter les dossiers en vue du recrutement des cabinets d'audits, des consultants et des experts nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'I.T.I.E. notamment en ce qui concerne tous les paiements effectués par les industries extractives en faveur de l'Etat ;
- assister les sous-comités techniques et/ou les commissions de travail ad hoc créés par le Comité Exécutif ;
- élaborer les rapports trimestriels d'avancement et de suivi de la mise en œuvre de l'I.T.I.E. ;
- faire établir, au moins une fois par an, par un Administrateur Indépendant, une situation conciliée des paiements effectués par les industries extractives, au profit de l'Etat, et des sommes effectivement enregistrées dans la comptabilité de ce dernier.

### **3. BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET RESUME DES PRINCIPALES REGLES COMPTABLES**

#### **3.1. Base de présentation des états financiers**

##### **3.1.1. Règle générale**

Les états financiers ont été présentés, au 31 décembre 2014 en Dollars US selon les règles du Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) dans l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Ces états financiers présentent la synthèse des opérations provenant des documents comptables couvrant l'exercice 2014. L'enregistrement des opérations s'est fait au jour le jour et au taux moyen du jour pour les opérations passées dans une monnaie autre que le Dollar US.

Les taux de conversion utilisés sont ceux publiés sur le site de la BCC (Banque Centrale du Congo).

##### **3.1.2. Immobilisations corporelles**

- a. Les immobilisations corporelles achetées au cours de l'exercice 2014 sont évaluées et actées en comptabilité au coût d'acquisition.
- b. Les grosses dépenses d'aménagement des bureaux sont inscrites en immobilisations.
- c. Les durées de vie estimées utilisées pour les immobilisations sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS	DUREE DE VIE
Logiciel	3 ans
Mobiliers de bureau	10 ans
Matériels de bureau	6 à 10 ans
Véhicule routier	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Agencements et Aménagements	10 ans

##### **3.1.3. Amortissements**

La dépréciation des immobilisations, a été constatée par des amortissements.

Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ont été calculés suivant la méthode d'amortissement linéaire au prorata temporis.

Pour les biens acquis avant 2013, la durée de vie restant dégagée à l'issu des travaux de valorisation du patrimoine de l'ITIE-RDC en 2012, a servi de base de calcul de l'annuité d'amortissement.

### 3.1.4. Immobilisations financières

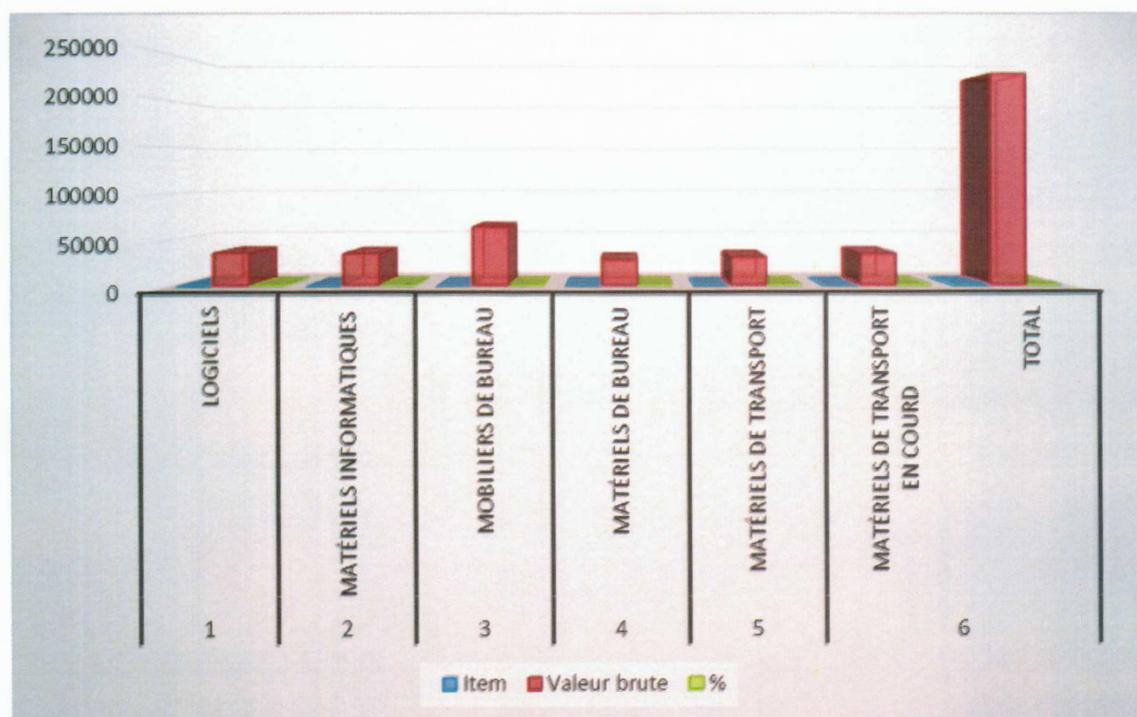
Les immobilisations financières correspondent aux actifs financiers d'utilisation durable possédés par l'entreprise. Il s'agit notamment des titres de participation, des prêts accordés, des dépôts et des cautions. Ils ne font pas l'objet d'un amortissement. Les immobilisations financières de l'ITIE sont constituées essentiellement des prêts au personnel et des garanties locatives versées aux différents bailleurs suivant les clauses de contrat de bail.

### 3.2. Résultats des travaux d'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2014

Les travaux de prise d'inventaires physiques des actifs immobilisés ont porté sur 277 actifs pour une valeur totale d'USD 181 003,08 ventilés comme suit par grande catégorie:

Numéro d'ordre	Libellé immobilisations	Nbre Items	Valeur Brute	%
1	Logiciels	2	35 620,00	14,94
2	Matériels informatiques	53	34 490,59	14,47
3	Mobiliers de bureau	138	62 857,81	26,37
4	Matériels de bureau	78	28 068,36	11,78
5	Matériels de transport	1	30 624,00	12,85
6	Matériels de transport en cours	1	46 700,00	19,59
<b>TOTAL</b>		<b>273</b>	<b>238 360,76</b>	<b>100,00</b>

La représentation graphique des immobilisations corporelles et incorporelles par catégories se présente comme suit :



### 3.3. REVENUS

Aux termes de l'article 8 du décret n° 09/28 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo, les ressources financières de l'I.T.I.E. proviennent de :

- dotation budgétaire de l'Etat ;
- des dons, legs et autres appuis des bailleurs de fonds et des partenaires au développement.

4. BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 COMPARE A L'EXERCICE 20134.1. ACTIF

<u>REF</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>NOTES</u>	<u>31-déc.-14</u>	<u>31-déc.-13</u>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
AD	Immobilisations incorporelles	5.1	30 070,50	0,00
AI	Immobilisations corporelles	5.1	148 140,94	149 120,83
AQ	Immobilisations financières	5.2	65 625,00	28 500,00
	<i>S/total</i>		<b>243 836,44</b>	<b>177 620,83</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
BB	Stocks		-	-
BG	Créances et emplois assimilés	5.3	214 728,32	42 539,75
	<i>S/total</i>		<b>214 728,32</b>	<b>42 539,75</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
BS	Banques, caisse	5.4	86 698,48	282 320,36
	<i>S/total</i>		<b>86 698,48</b>	<b>282 320,36</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>				
			<b>545 263,24</b>	<b>502 480,94</b>

Les notes 5.1. à 5.17 font partie intégrante de ces états financiers.

4.2. **PASSIF**

REF	RUBRIQUES	NOTES	31-déc.-14	31-déc.-13
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>				
CA	Dotation initiale	5.5	19 500,00	19 500,00
CH	Report à nouveau	5.6	318 015,11	-24 427,39
CI	Résultat net	5.7	-276 480,97	342 442,50
CL	Subvention d'équipement	5.8	176 647,44	149 120,83
	<i>S/total</i>		<b>237 681,58</b>	<b>486 635,94</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>				
DJ	Fournisseurs	5.9	7 125,00	15 845,00
DM	Autres dettes	5.10	146 100,32	-
	<i>S/total</i>		<b>153 225,32</b>	<b>15 745,00</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>				
DS	Banques (découvert)		154 356,34	0,00
	<i>S/total</i>		<b>154 356,34</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>545 263,24</b>	<b>502 480,94</b>

Les notes 5.1. à 5.17 font partie intégrante de ces états financiers.

### 4.3. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

REF.	INTITULE	NOTES	31-déc.-14	31-déc.-13
TK	Subvention d'exploitation	5.11	4 168 281,17	4 754 511,63
TL	Autres produits		-	37 217,48
RE	Autres achats	5.12	-93 403,76	-156 713,15
RD	Variations des stocks		-	-
RI	Transports	5.13	-253 153,24	-172 665,85
RJ	Services extérieurs	5.14	-1 188 752,92	-960 291,59
RK	Impôts et taxes		-	-
RL	Autres charges	5.15	-1 999 180,85	-2 104 921,21
TN	<u>VALEUR AJOUTEE</u>		<b>633 790,40</b>	<b>1 397 137,31</b>
RP	Charges du personnel	5.16	-901 190,32	-1 007 711,23
	<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>		<b>-267 399,92</b>	<b>389 426,08</b>
TS	Reprise de provisions et amortis. d'exploitation		-	0,00
TT	Transferts de charges d'exploitation		-	-
RS	Dotations aux amortissements et provisions	5.17	-76 426,79	-31 882,24
TX	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<b>-343 826,71</b>	<b>357 543,84</b>
UA	Revenus financier		0,00	0,00
UC	Gains de change		-	0,00
SA	Frais financiers		-9 430,50	-15 101,34
SC	Perte de change		-2 317,15	-
UG	<u>RESULTAT FINANCIER</u>		<b>-11 747,65</b>	<b>-15 101,34</b>
UI	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-355 574,36</b>	<b>342 442,50</b>
UK	Produits de cession d'immobilisations		2 666,60	0,00
UM	Reprise HAO		79 093,39	0,00
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilis.		-2 666,60	-
UP	<u>RESULTAT HAO</u>		<b>79 093,39</b>	-
	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-355 574,36</b>	-
	<b>RESULTAT HAO</b>		<b>79 093,39</b>	-
SQ	Participation des travailleurs		-	-
SR	Impôts sur le résultat		-	-
ST	<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		<b>-276 480,97</b>	<b>342 442,50</b>

Les notes 5.1. à 5.17 font partie intégrante de ces états financiers.

## 5. NOTES AUX COMPTES

### 5.1. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles en 2014 représentent une valeur nette comptable d'**USD 178 211,44** tel que renseigné dans le tableau ci-dessous :

	Valeur brute	Logiciels	Matériels roulant	Matériels de bureau	Mobiliers de bureau	Matériels informatiques	TOTAL
Au 1er janvier 2014							
Acquisition	35 620,00	-	30 624,00	23 398,36	81 604,81	40 975,90	176 603,07
Cessions	-		46 700,00	6 120,00	7 230,00	10 950,00	106 620,00
Transferts et régularisations	-	-	-	-	-	-	-44 862,32
Réévaluation							
Au 31 décembre 2014	35 620,00	77 324,00	28 068,36	62 857,81		34 490,58	238 360,75
Amortissements							
Au 1er janvier 2014	0,00	9 570,00	3 897,23	7 934,02		9 930,99	31 332,24
Dotation de l'exercice	5 549,50	9 570,00	4 897,05	7 527,91		7 695,41	35 239,87
Complément	-	-	1 079,18	24 140,77		10 529,97	35 749,92
Transferts et régularisations			-1 450,00	-25 977,00		-14 768,72	-42 195,72
Réévaluation			-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2014	5 549,50	19 140,00	8 423,46	13 625,70		13 410,65	60 149,31
Valeur nette comptable	30 070,50	58 184,00	19 644,90	49 232,11		21 079,93	178 211,44

## 5.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant de USD 65 625,00 comme immobilisations financières est constitué de garanties locatives versées par l'ITIE aux différents bailleurs propriétaires des bâtiments et locaux servant des bureaux. Il est réparti comme suit :

N°	Entité	Montant en USD au 31/12/2014
1	Bureaux KINSHASA Immeuble VULAMBU (ex SHELL)	13 500,00
2	Bureaux AP Province Orientale (à devoir sur la 1 <sup>ère</sup> garantie loc.)	525,00
3	Bureaux AP KATANGA (Bailleur Kalenga Bisaka Joseph)	9 000,00
4	Bureaux AP Province Orientale (Bailleur ETS LIPEKENE)	1 500,00
5	Bureaux AP Nord Kivu	2 100,00
6	Bureaux KINSHASA Immeuble WILLIAM'S	39 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>65 625,00</b>

## 5.3. CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES

Les soldes des comptes pour un total de USD 214 728,32 représentent, pour les OSC et les AP, les fonds non encore justifiés au 31 décembre 2014 tandis que pour les organismes internationaux, comme c'est le cas ici avec le MDTF (Multi Donors Trust Fund), il s'agit du montant restant à décaisser sur un financement global de USD 495 000,00.

N°	Organisation	Montant en USD au 31/12/2014
1	MDTF	146 100,32
2	CENADEP	15 000,00
3	FEJE	10 000,00
4	AP KATANGA	36 647,00
5	AP PROVINCE ORIENTALE	4 200,00
6	AP NORD KIVU	2 781,00
	<b>TOTAL</b>	<b>214 728,32</b>

#### 5.4. BANQUES, CAISSE.

Il s'agit des soldes au 31 décembre 2014 des comptes de trésorerie ci-après :

N°	Intitulé	Montant en CDF au 31/12/2014	Montant en USD au 31/12/2014
1	COMPTE SPECIAL PARTENAIRE-RAWBANK		5 577,81
2	COMPTE SPECIAL MDTF/BCDC USD		79 861,25
3	COMPTE SPECIAL GOUVERNEMENT-BOA/CDF		0,56
4	CAISSE GOUVERNEMENT-USD		1 258,86
	<b>TOTAL</b>		<b>86 698,48</b>

Les montants retracés dans ces comptes sont conformes à ceux renseignés dans les extraits des comptes ou Procès-verbal d'inventaire physique au 31 décembre 2014 selon qu'il s'agit des banques ou de la caisse.

#### 5.5. DOTATION INITIALE

Ce compte affiche un solde créditeur d'USD 19 500. Il représente le fonds de départ de l'ITIE expertisé dès 2012.

#### 5.6. REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau correspond au montant soit des bénéfices d'exercices antérieurs dont l'affectation a été reportée sur les exercices ultérieurs, soit des pertes constatées à la clôture d'exercices antérieurs. Le solde du compte au 31 décembre 2014 est constitué de :

N°	Compte	Montant en USD
1	Résultat net exercice 2012	-24 427,39
2	Résultat net exercice 2013	342 442,50
	<b>TOTAL</b>	<b>318 015,11</b>

## 5.7. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice se chiffre à USD -276 480,97. Il découle de la combinaison des comptes ci-après :

N°	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	COMPTE SPECIAL PARTEN-RAWBANK USD	5 577,81
2	COMPTE SPECIAL MDTF-BCDC USD	79 861,25
3	COMPTE SPECIAL GOUV-BOA CDF	0,56
4	CAISSE GOUV-USD	1 258,86
5	GARANTIES LOCATIVES VERSEES	51 600,00
6	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	64 717,00
7	FOURNISSEUR FACTURE A PAYER	-7 125,00
8	REPORT A NOUVEAU	-318 015,11
9	BANQUE (Découvert)	-154 356,34
	<b>TOTAL</b>	<b>-276 480,97</b>

## 5.8. SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Cette subvention d'équipement représente la part de financement affectée à l'acquisition des immobilisations corporelles. Le solde du compte, soit USD 166 011,44 est composé des éléments repris dans le tableau suivant :

N°	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	ACQUISITION IMMOBILISATION 2014	95 984,00
2	SUBVENTION D'EQUIPEMENT, EXERCICE 2013	149 120,83
3	SUBVENTION D'EQUIP. REPRISE POUR QP, TRANSFERT ET REGULARISATION	-79 093,39
	<b>TOTAL</b>	<b>166 011,44</b>

## 5.7. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice se chiffre à USD -276 480,97. Il est constitué de soldes des comptes ci-après :

N°	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	COMPTE SPECIAL PARTEN-RAWBANK USD	5 577,81
2	COMPTE SPECIAL MDTF-BCDC USD	79 861,25
3	COMPTE SPECIAL GOUV-BOA CDF	0,56
4	CAISSE GOUV-USD	1 258,86
5	GARANTIES LOCATIVES VERSEES	51 600,00
6	PRETS AU PERSONNEL	21 640,00
7	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	43 077,00
8	FOURNISSEUR FACTURE A PAYER	-7 125,00
9	REPORT A NOUVEAU	-318 015,11
10	BANQUE (Découvert)	-154 356,34
	<b>TOTAL</b>	<b>-276 480,97</b>

## 5.8. SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Cette subvention d'équipement représente la part de financement affectée à l'acquisition des immobilisations corporelles. Le solde du compte, soit USD 176 647,44 est composé des éléments repris dans le tableau suivant :

N°	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	ACQUISITION IMMOBILISATION 2014	106 620,00
2	SUBVENTION D'EQUIPEMENT, EXERCICE 2013	149 120,83
3	SUBVENTION D'EQUIP. REPRISE POUR QP, TRANSFERT ET REGULARISATION	-79 093,39
	<b>TOTAL</b>	<b>176 647,44</b>

**5.9. FOURNISSEURS**

Le compte fournisseur affiche un solde d'USD 7 125,00 qui représente le solde restant dû sur la facture n° KPO372 pour un montant total d'USD 10 500,00 du fournisseur KOPITOU.

**5.10. AUTRES DETTES**

Dans cette rubrique, le solde d'USD 146 100,32 concerne une régularisation pour produits comptabilisés d'avance sur le financement global d'USD 495 000,00 obtenu de la Banque Mondiale de façon à ne prendre en compte, pour la détermination du résultat, que les charges consommées et les produits réalisés qui concernent l'exercice clôturé dans le but de respecter le principe comptable de l'indépendance des exercices.

**5.11. SUBVENTION D'EXPLOITATION**

Cette rubrique concerne les subventions reçues en 2014 et affectées au financement des activités prévues dans la feuille de route et le fonctionnement de l'ITIE. Il s'agit des subventions reçues de :

<b>N°</b>	<b>N° Compte</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant en USD au 31/12/2014</b>
1	71810	ETAT	3 752 912,49
2	71820	PARTENAIRES	66 469,00
3	71821	MDTF (Multi Donors Trust Fund)	348 899,68
		<b>TOTAL</b>	<b>4 168 281,17</b>

## 5.12. AUTRES ACHATS

Ce poste est reparti comme suit :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	60510	Eau	357,50
2	60520	Électricité	2 179,00
3	60530	Carburant et lubrifiant	41 685,00
4	60540	Produits d'entretien,	1 150,39
5	60550	Fourniture de bureau	28 449,62
6	60551	Achat casse-croûte et rafraîchissement bureau	3 464,61
7	60552	Vêtement et tenue de travail	4 870,00
8	60560	Petit matériel et outillage	11 247,64
		<b>TOTAL</b>	<b>93 403,76</b>

## 5.13. TRANSPORTS

Il s'agit de frais de transport pour :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	61410	Courses de service	4 520,69
2	61610	Transports de plis	6 611,17
3	61810	Voyages et déplacements	242 021,38
		<b>TOTAL</b>	<b>253 153,24</b>

## 5.14. SERVICES EXTERIEURS

Le solde du compte est constitué de :

Numéro d'ordre	N° Compte	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	622222	LOCATION BUREAUX	106 507,00
2	622221	FRAIS SYNDIC	1 300,00
3	622330	LOCATION SALLE ET MATERIELS	204 803,90
4	624110	ENTRETIEN BUREAUX	5 405,06
5	624220	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL AUTOMOBILE	16 721,70
6	624211	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL	3 309,67
7	624222	ENTRETIEN ET REPARATION MOBILIER DE BUREAU	125,00
8	625220	ASSURANCE AUTOMOBILE	14 921,00
9	626550	DOCUMENTATION GENERALE	13 200,00
10	626660	DOCUMENTATION TECHNIQUE	240,00
11	627110	COUVERTURE MEDIATIQUE	59 933,62
12	627220	IMPRESSION DOCUMENTS ET AFFICHAGE	131 286,00
13	627440	FOIRES ET EXPOSITIONS	2 000,00
14	627550	PUBLICATIONS	13 514,22
15	627770	FRAIS COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	5 772,51
16	627880	PUBLICITE ET RELATIONS PUBLIQUES	949,79
17	628110	FRAIS DE TELEPHONE	67 044,52
18	628880	FRAIS INTERNET	26 284,67
19	631180	FRAIS BANCAIRES	36 991,87
20	632440	HONORAIRES AVOCATS CONSEIL	12 600,00
21	632441	HONORAIRES EXPERTS INDEPENDANTS	161 997,78
22	632550	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 425,00
23	632660	SECURITE ET GARDIENNAGE	5 311,00
24	632880	DIVERS FRAIS	12 223,72
25	633110	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	15 386,86

**ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014**

26	63710	REMUNERATIONS DES STAGIAIRES	450,00
27	63810	FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	4 350,00
28	63830	FRAIS RECEPTIONS ET RESTAURATIONS	38 496,50
29	63831	FRAIS RECEPTIONS ET LOGEMENT	50 886,26
30	63840	FRAIS DE MISSIONS A L'INTERIEUR	110 421,07
31	63841	FRAIS DE MISSION A L'EXTERIEUR	64 894,20
		<b>TOTAL</b>	<b>1 188 752,92</b>

**5.15. AUTRES CHARGES**

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	65150	AUTRES DEBITEURS (OSC)	103 641,75
2	65151	FRAIS FONCTIONNEMENT AP	44 092,00
3	65810	JETONS DE PRESENCE MEMBRES CE	111 000,00
4	65811	PERDIEM GTS	10 680,00
5	65812	PERDIEM ET COLLATION COMMISSION AD HOC	28 618,00
6	65813	COLLATION TRAVAIL DE NUIT ET JOUR FERIES	21 075,00
7	65814	PERDIEM PARTICIPANTS AUX SEMINAIRES ET ATELIERS	12 344,00
8	65830	FRAIS DE REPRESENTATION	17 059,00
9	65840	FRAIS COMMEMORATION ET FESTIVITES	24 076,75
10	65890	FRAIS ORGANISATION DES ACTIVITES	1 626 594,35
		<b>TOTAL</b>	<b>1 999 180,85</b>

## 5.16. CHARGES DU PERSONNEL

Le solde de ce compte est constitué des charges suivantes :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD au 31/12/2014
1	66110	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	734 945,60
2	66120	PRIMES	77 751,00
3	66121	GRATIFICATION ET 13È MOIS	28 150,00
4	66140	DECOMPTE FINAL	15 736,22
5	66410	FRAIS SOINS MEDICAUX	50,00
6	66411	FRAIS FUNÉRAIRES	895,00
7	66418	AUTRES CHARGES SOCIALES	7 030,00
8	66710	PERSONNEL INTERIMAIRE	36 632,50
		<b>TOTAL</b>	<b>901 190,32</b>

## 5.17. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

La dotation de l'exercice d'USD 76 426,79 concernant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et répartie comme suit :

N°	N° Compte	Libellé	Nbre Items	Montant en USD au 31/12/2014
1	68120	LOGICIELS	2	5 549,50
2	68130	MATERIELS DE BUREAU	78	5 976,23
3	68131	MATERIELS INFORMATIQUES	53	18 248,38
4	68132	MOBILIERS DE BUREAU	138	31 668,68
5	68133	MATERIELS AUTOMOBILES	1	9 570,00
6	68134	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT		5 414,00
		<b>TOTAL</b>	<b>272</b>	<b>76 426,79</b>

Fait à Kinshasa, le 06 mars 2015

**Prof. MACK DUMBBA Jérémy**

Coordonnateur National

## **6. ANNEXES**